



Procès-verbal de la réunion du conseil
d'établissement (**CÉ**)
tenue le **5 juin 2024, à 18h30**
au salon du personnel de l'école

Participants à la séance du 5 juin 2024

Présences

Beauchamp, Marie-Pier	parent
L'Écuyer, Louis-Philippe	parent
Dufresne, Livia	parent
Gvero, Aleksandra	parent
Miqueu, Christine	parent substitut
Nappert, Marie-Soleil	personnel enseignant
D'Amour, Olivier	personnel enseignant
Gagnon, Francis	personnel enseignant
Eburne, Mélyna	personnel enseignant
Girouard, Karine	personnel de soutien
Laverdure, Tanya	service de garde
Bélanger, Claude	membre de la communauté
Séguin, Émilie	directrice
Larente, Marie-Émilie	secrétaire d'assemblée

Absences

Annie Lajeunesse, parent
Serge Lafortune, membre de la communauté

Présences et quorum

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h40.

1. Préliminaires

1.1 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

C.É. 2023-2024-52

Mme Melyna Eburne propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Mme Livia Dufresne.

Adoptée

1.3 Panier du CÉ

Aucune correspondance reçue au panier du CÉ.

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 mai 2024.

Les membres qui étaient présents à la rencontre du 8 mai 2024 sont invités à prendre la parole s'ils souhaitent faire des modifications ou des commentaires.

C.É. 2023-2024-53

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose l'adoption du procès-verbal du 8 mai 2024 tel que présenté, appuyée par Mme Mélyna Eburne.

Adoptée

1.5 Suivis au procès-verbal du 8 mai 2024

Aucun suivi.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Fonds à destination spéciale

Mme Émilie Séguin indique qu'il n'y a aucun changement au fonds à destination spéciale depuis la dernière rencontre (8 mai 2024). Des dépenses ont été acceptées lors de cette dernière rencontre pour la fête de fin d'année : les changements au fonds apparaîtront en septembre.

C.É. 2023-2024-54

Mme Karine Girouard propose d'approuver le fonds à destination spéciale appuyée par M. Olivier D'Amour.

Approuvée

2.2 Guide de fonctionnement du service de garde

Mme Tanya Laverdure présente le Guide de fonctionnement du service de garde et spécifie qu'il y a peu de changements par rapport au Guide de cette année. Elle explique brièvement les quelques changements apportés. Un tableau a été ajouté avec les dates des journées pédagogiques afin d'indiquer si le service de garde est ouvert ou non. Il y a aussi des changements pour la tarification : le tarif journalier passe à 9,20\$ et le tarif pour les journées pédagogiques passe à 15,75\$.

Compte tenu de notre milieu, il y a souvent états de compte en souffrance. Il est attendu que le CSSPO portera une attention particulière à ceci l'an prochain afin d'éviter d'avoir des montants non-payés sur de longues périodes.

C.É. 2023-2024-55

Mme Aleksandra Gvero propose d'approuver le Guide de fonctionnement du service de garde tel que présenté, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Approuvée

2.3 Nouveau bassin 2025-2026

Mme Émilie souhaite obtenir l'approbation des membres du CÉ quant à la redéfinition du bassin de l'école. Les changements ont été discutés lors d'une rencontre TEAMS organisée par le CSSPO le 9 mai dernier. Plusieurs membres du CÉ étaient présents. Pour notre école, le seul impact consiste à accueillir plus d'élèves provenant du secteur Mutchmore.

C.É. 2023-2024-56

M. Olivier D'Amour propose d'approuver la redéfinition du bassin pour l'école, appuyée par M. Louis-Philippe L'Écuyer.

Approuvée

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Retour sur le Carrefour des écoles du Nord-Est

Il y a eu une rencontre d'information le 30 mai dernier, en soirée, pour les familles nouvellement arrivées au pays afin de se familiariser avec leur nouveau milieu scolaire. Plusieurs organismes et membres du personnel étaient présents et il y a eu une belle participation des parents, surtout des familles du bassin de notre école. Cet événement sera définitivement à reproduire l'an prochain en variant le lieu de la rencontre, en rotation avec les autres écoles impliquées.

Il a été remarqué qu'il y a de grands besoins d'informations chez les parents afin de bien comprendre comment fonctionne notre système scolaire. Il est proposé de tenir ce genre de rencontre plus d'une fois pendant l'année.

3.2 Bilan du plan de lutte 2023-2024

Mme Émilie présente le bilan du plan de lutte à l'intimidation et la violence. Ce bilan survient à la suite de l'analyse des résultats du sondage QVER. Ce sondage est effectué au sein des employés et des élèves de 3^e année et plus tous les deux ans. Un des enjeux qui est ressorti du sondage QVER touche le sentiment de sécurité des employés face aux élèves. Les moyens et les mesures incluses dans le plan de lutte seront révisés en fonction des résultats du sondage. Ce sera une priorité de mettre en place des moyens afin d'améliorer le sentiment de sécurité du personnel, par exemple, offrir la formation CPI à tous.

Il sera important aussi de réfléchir à ce qui peut être fait pour les élèves qui sont parfois témoins d'événements violents ou d'intimidation en classe ou sur la cour de récréation.

3.3 Ressources humaines

La séance d'affectation afin de combler les postes vacants et les contrats pour les enseignants aura lieu demain le 6 juin 2024. Mme Émilie a présenté les affectations déjà confirmées pour l'an prochain.

4. Mots des représentants

4.1 Mot du Service de garde

Mme Tanya Laverdure n'a rien ajouté à la suite de sa présentation du Guide de fonctionnement plus tôt. Elle indique que tout va bien.

4.2 Mots des enseignants

Les enseignants présents n'ont rien à ajouter.

4.3 Mot du représentant au Comité de parents du CSSPO

Mme Marie-Pier Beauchamp explique brièvement les sujets soulevés lors de la rencontre du comité de parents. Il semble y avoir beaucoup de préoccupations en lien avec les redéfinitions de bassins et les distances de marche que certains élèves doivent effectuer pour se rendre à l'école.

Un deuxième sujet soulevé lors de la rencontre concerne la responsabilité des achats des fournitures scolaires. Certains enseignants aimeraient que la responsabilité leur revienne moyennant un frais aux parents alors que certains parents préfèrent le faire eux-mêmes. La proposition de donner la responsabilité aux enseignants a été rejetée lors de la rencontre du comité.

4.3 Mot du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO

Aucune mise à jour.

4.4 Mot de l'OPP

Le BBQ/Carnaval a été déplacé au 17 juin car il annonçait beaucoup de pluie pour la date initiale prévue du 7 juin.

4.5 Mot de la Direction

Mme Émilie souhaite remercier tous les membres du CÉ. Elle a beaucoup apprécié sa première expérience en tant que directrice. Elle a aussi apprécié le climat de collaboration qui régnait lors des réunions.

5. Varia

M. Louis-Philippe L'Écuyer aimerait remercier les enseignants d'éducation physique pour la superbe journée d'athlétisme du 31 mai dernier.

6. Levée de l'assemblée

C.É. 2023-2024-57

Mme Marie-Pier Beauchamp propose la levée de l'assemblée à 19h54, appuyée par M. Olivier D'Amour.

Approuvée

Procès-verbal rédigé par Marie-Émilie Larente

Mme Marie-Pier Beauchamp
Présidente du conseil d'établissement

Mme Émilie Séguin
Directeur de l'école du Parc-de-la-Montagne